

Éthique de la folie ordinaire : médecine, philosophie, littérature

B. Marquer / É. Marquer

Qu'est-ce que la médecine de l'esprit ? Une réponse spontanée convoque immédiatement une discipline au sens où l'entendait Foucault, puisque « [l]a médecine n'a aujourd'hui plus de champ extérieur » (*Les Anormaux*, 1999, p. 250). Pourtant, la *medicina mentis* a longtemps constitué un objet philosophique, où la référence à la pathologie n'était pas prédominante, et où l'hygiène de la pensée ne supposait pas nécessairement une perspective médicale. On pourra y voir l'évolution des disciplines et de leur rapport de force, mais ce n'est pas cet aspect qui nous retiendra : plutôt ce qu'elle suppose de la conception de l'esprit, des moyens à employer pour le soigner, et de la hiérarchie des facultés que ce *soin* ordonne.

Ce projet se propose en effet de rendre toute sa complexité à l'apparente simplicité d'une expression (la médecine de l'esprit), en réfléchissant à ce qui fait l'*objet* du soin, puisque définir la médecine de l'esprit suppose de définir l'esprit dont on doit avoir soin.

Pour ce faire, nous proposons de reprendre les postulats foucauldien sur la folie et sur la norme, afin d'en discuter les définitions. L'hypothèse qui nous servira de guide est que la folie n'est pas forcément cet impensé ou ce négatif de l'esprit rejeté à partir de l'âge classique, dont la littérature aurait vocation à exprimer la force subversive sous la forme d'une expérience de la limite (Bataille, Rousset). À rebours de cette conception inscrivant la folie dans le champ de l'extra-ordinaire, de l'anormal, voire de l'anomal, nous nous proposons d'envisager la folie comme un phénomène ordinaire, dans le cadre d'une éthique de la vie ordinaire, dont la littérature permettrait de mesurer l'activité et l'utilité. Parce qu'elle permet, par l'intermédiaire du quotidien de la lecture, d'expérimenter le pouvoir de la fiction et d'éprouver d'autres vies, la littérature, dont le propre est « de dégager des significations universelles sans le secours du concept » (Danièle Sallenave, *Le Don des morts. Sur la littérature*, 1991, p. 154), s'offre en effet comme une autre voie d'accès à une philosophie de l'imagination, une philosophie où la « folie » n'est plus l'envers de la raison, mais où elle peut incarner le « beau danger » que Foucault associait à sa propre pratique de l'écriture (*Le beau danger. Entretien avec Claude Bonnefoy*, 2011). Un « beau danger » dont nous postulons qu'il est exercice d'une folie *ordinaire* où l'expérience de l'altérité, l'identification imaginaire, illustrent les vertus philosophiques de la fiction.

La perspective de ce programme de recherches sera d'abord historique : en envisageant la *medicina mentis* comme un objet philosophique, il s'agit en premier lieu de revenir sur les conceptions qui ont précédé la naissance de la psychiatrie (la « médecine de l'âme »), et ainsi d'inscrire la « médecine de l'esprit » dans une histoire longue. C'est par conséquent l'historicisation de la notion qui servira de point de départ – et d'ancrage – à une réflexion plus théorique sur le rôle imparti à l'imagination dans la « médecine » d'un « esprit » dont la définition doit elle-même être contextualisée (et si le projet se concentre sur une faculté de l'esprit en particulier – l'imagination –, c'est en vertu du fait que la « folie » est majoritairement définie comme « déraison », et rattachée au primat de l'imagination).

Si cette historicisation ne comporte *a priori* pas de bornes chronologiques fixes, elle retient deux « moments » critiques : la philosophie moderne (supposément dominée par le *cogito* cartésien) et la naissance de la psychiatrie (qui fait de la médecine de l'esprit le territoire de l'aliénisme). Soit deux « moments » fondateurs dans la conception foucauldienne d'une histoire de la folie et donc cruciaux dans les débats à la fois historiques et philosophiques qui entourent l'œuvre de Foucault. La psychanalyse

constituera de ce point de vue un *terminus ad quem*, dans la mesure où elle bouscule la hiérarchie des facultés et le modèle pour penser l'esprit (comme le soin à lui prodiguer). La psychanalyse demeurera cependant présente dans le champ de la réflexion en tant que « révolution morale », et parce qu'elle fournit aujourd'hui un incontournable cadre conceptuel à toute réflexion entreprise sur la « médecine de l'esprit », en philosophie comme en littérature.

Cette réflexion sur la médecine de l'esprit aura pour but de dégager des postures éthiques et de confronter ainsi des modèles du soin de l'esprit, en focalisant l'attention sur la place et le statut accordés à l'imagination. Il s'agira, dans ce cadre, de s'intéresser à la fois aux normes que supposent ou valident ces différents modèles du soin de l'esprit, et aux discours tenus sur la « littérature » conçue comme activité de l'esprit dominée par l'invention, la fiction, ou l'imagination.

La « littérature » sera donc avant tout abordée comme un *objet* des discours sur l'hygiène de l'esprit, qu'il s'agisse de pointer ses dangers ou de souligner sa dimension thérapeutique. Il s'agira, dans un second temps seulement, de réfléchir à la manière dont la « littérature » a pu faire face à ces discours, en les intégrant dans leur système de représentation (sous la forme d'un « droit de réponse ») ou en proposant une « théorie » de l'imagination soulignant les qualités prophylactiques ou thérapeutiques de l'activité littéraire (une « théorie » dont on se plaît volontiers à souligner qu'elle se passe de concepts, au profit d'une « expérience de pensée »).

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le dialogue recherché entre philosophie, médecine et littérature, qui aura *in fine* pour ambition d'esquisser une histoire de la normativité portée par les différentes conceptions de la « médecine de l'esprit » (une normativité comprise comme la force, propre à la norme, d'instituer de nouvelles formes de vie). Le parti-pris de ce programme est de privilégier la recherche d'un *continuum* là où l'histoire de la folie recherche des ruptures. C'est ce que tente de synthétiser le postulat d'une « folie ordinaire », qui servira d'outil conceptuel pour formaliser ce dialogue entre philosophie, médecine et littérature. Une folie *ordinaire* parce qu'elle aurait toujours fait partie des débats autour de l'hygiène de l'esprit – non pour en être exclue, mais parce qu'elle ferait partie intégrante d'un « esprit » conçu comme *ingenium*, ou d'une « intelligence » où la mémoire et la perception fonctionnent sur le modèle de l'hallucination (Taine). *Ordinaire* également parce qu'elle serait souvent présentée comme une expérience de vie étroitement liée à l'usage de l'imagination – à des fins polémiques (contre la pathologisation de l'imagination), mais également dans le cadre d'une réflexion plus théorique sur l'usage de la fiction. *Ordinaire*, donc, en vertu d'un des « grands lieux communs » qui reconnaît à la folie et à l'activité littéraire « une parenté si intime qu'elle en semble naturelle » (Anouck Cape, *Les Frontières du délire. Écrivains et fous au temps des avant-gardes*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 7) – parenté qu'il s'agira néanmoins de dissocier de la pathologisation à laquelle elle est coutumièrement réduite, pour faire place à une autre histoire de la médecine de l'esprit.

Calendrier du programme

- **1^{er} séminaire, Paris 1, 2 avril 2022 : « Histoire de la folie et *medicina mentis* : un autre âge classique »**

L'enjeu de ce premier séminaire est de revenir à une conception non psychiatrique de la médecine de l'esprit, en focalisant la réflexion sur la médecine de l'esprit telle que pouvait l'entendre la philosophie moderne. Quelle est alors la place réservée à l'imagination par la philosophie morale lorsqu'il s'agit d'envisager une hygiène de l'esprit ?

- **2^e séminaire, Strasbourg, 18 novembre 2022 : Folie et imagination (19^e-20^e siècles)**

Ce second séminaire sera consacré aux discours sur l'imagination issus de la « naissance de la psychiatrie » et à l'examen des postures éthiques découlant de la pathologisation croissante de l'imagination.

N.B. : Ce séminaire sera intégré à la formation reçue par les étudiants du master CLE (séminaire « Littérature et culture »)

Descriptif du séminaire : « Au "risque de la folie" ? Littérature et psychiatrie (1800-1930) »

(B. Marquer)

Dans « Folie, Littérature, Société » (1970), Michel Foucault affirmait qu'on ne pouvait désormais « entreprendre cette expérience curieuse qu'est l'écriture sans affronter le risque de la folie », et faisait du « fou » un « double » de l'écrivain. Ce constat d'une proximité de la folie et de l'écriture n'est en soi pas novateur, mais le philosophe le relie explicitement à la fonction subversive de la littérature et à la « liberté » qu'elle aurait pour mission de préserver, notamment en s'opposant à ce qu'il appelle, ailleurs, le « pouvoir psychiatrique ».

Ce séminaire proposera d'interroger, à partir de la pensée de Foucault, ce « risque de la folie », en l'inscrivant dans une démarche généalogique. Pourquoi, en effet, postuler en 1970 une « nécessité » de la folie pour l'analyse et la compréhension du fait littéraire, et que dit cette « nécessité » de l'histoire du statut de l'écrivain/de l'écriture ? Pour le comprendre, nous remonterons à la naissance de la psychiatrie au début du 19^e siècle, afin de suivre l'histoire de ses relations complexes avec la littérature. Nous interrogerons les réactions et réponses des écrivains face au « pouvoir » de cette nouvelle science, sans limiter notre analyse à la seule modalité de l'affrontement. Le « psychiatre » et le savoir qu'il représente constituent en effet un potentiel modèle pour l'écrivain, qu'il s'agisse de s'en inspirer ou de s'en distinguer. Nous verrons ainsi comment le romantisme, le « réalisme » de la seconde moitié du 19^e siècle, puis le surréalisme ont abordé le « pouvoir psychiatrique », et comment ils l'ont intégré à leur démarche poétique.

- **Colloque « Éthique de la folie ordinaire : médecine, philosophie, littérature », Strasbourg, 9-11 mars 2023**

L'argumentaire du colloque proposera une synthèse des réflexions issues des deux séminaires, mais cherchera à focaliser l'étude sur la fonction éthique de l'imagination.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'Institut Thématique Interdisciplinaire LETHICA du programme ITI 2021-2028 de l'Université de Strasbourg, du CNRS et de l'Inserm. Il a bénéficié du soutien financier de l'IdEx Unistra (ANR-10-IDEX-0002), et du/de(s) financement(s) au titre du programme d'Investissements d'Avenir dans le cadre du/des projet(s) SFRI-STRAT'US (ANR-20-SFRI-0012).

This work of the Interdisciplinary Thematic Institute LETHICA, as part of the ITI 2021-2028 program of the University of Strasbourg, CNRS and Inserm, was supported by IdEx Unistra (ANR-10-IDEX-0002), and by SFRI-STRAT'US project (ANR-20-SFRI-0012) under the framework of the French Investments for the Future Program.